



## **Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique**

*Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le règlement d'exécution (UE) 2024/2806 du 31 octobre 2024, portant sur le non-renouvellement de l'approbation de la substance active métribuzine,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **SENCORAL ULTRADISPERSIBLE***

*de la société* BAYER SAS

*numéro de dossier* n°2025-0717

*Considérant le retrait de l'approbation de la substance active métribuzine par le règlement d'exécution (UE) 2024/2806 du 31 octobre 2024,*

*Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont donc plus respectées,*

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée en France, à compter du 24 mai 2025**, dans les conditions précisées dans la présente décision.



## Informations générales sur le produit

<b>Nom du produit</b>	SENCORAL ULTRADISPERSIBLE
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	BAYER SAS 74 rue Gorge de Loup 69009 Lyon France
<b>Formulation</b>	Granulé dispersable (WG)
Contenant	70 % - métribuzine
<b>Numéro d'intrant</b>	9700354
<b>Numéro d'AMM</b>	9700354
<b>Fonction</b>	Herbicide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

## Conditions générales de retrait

Date de retrait	24/05/2025
Date limite pour la vente et la distribution	31/05/2025
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	24/11/2025

La demande en cours d'instruction enregistrée sous le numéro suivant : 2016-3666 devient sans objet.

A Maisons-Alfort, le 14/04/2025

DocuSigned by:

*Charlotte Grastillier*

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)